



Institut des Assurances de Lyon

Diplôme Universitaire (DU)
« *Droit des assurances* »
en Formation Initiale (FI)

Responsable de la formation : Luc Mayaux

I – Présentation

L'apport essentiel du DU « *Droit des assurances* » :

« *Le DU de l'Institut des Assurances : il s'agit d'une formation juridique solide où l'environnement économique, technique et commercial de l'assurance est aussi abordé de manière approfondie* ».

Le diplôme de l'Institut des assurances de Lyon est un diplôme d'Université qui offre une formation complète d'enseignement en droit et pratique des assurances.

Cette formation envisage le droit des assurances dans sa globalité :

- Ainsi, les aspects fondamentaux du droit des assurances sont envisagés de manière tant théorique que pratique. L'étudiant acquiert ainsi une connaissance approfondie des notions essentielles du droit des assurances.
- Parallèlement, des pôles ciblés proposent des approches plus thématiques du contrat d'assurance, qu'il s'agisse des risques spéciaux liés à l'entreprise, à la vie économique, ou encore à la vie privée.
- Une large place est également faite aux entreprises et intermédiaires d'assurance (statut juridique, rôle économique, sans oublier les aspects pratiques de la distribution), et aux techniques de gestion (compatibilité, marketing, initiation à l'actuariat, au management, expertise).
- La formation est complétée par un enseignement d'anglais des assurances.

Le DU apparaît comme le complément indispensable du Master 2 mention « *Droit des assurances* » parcours « *Droit des assurances* ».

Les cours sont dispensés, pour partie, par des universitaires spécialisés en droit de l'assurance, de la responsabilité et des sociétés et, pour partie, par des praticiens de haut niveau, travaillant dans des entreprises d'assurances, des sociétés de courtage ou des cabinets d'avocats spécialisés.

Tarif : 1050 euros

Public visé :

Le DU en formation initiale peut être suivi par toute personne souhaitant approfondir ses connaissances en droit des assurances :

- * soit en complément du Master 2 professionnel « *Droit des assurances* »,
- * soit seul.

Débouchés :

Toute personne souhaitant exercer des fonctions juridiques, administratives ou commerciales dans des entreprises d'assurances, des cabinets de courtage, des cabinets d'avocats spécialisés ou de grandes entreprises comportant un service « assurances » ou de gestion de risques.

II – Conditions d'accès

Peuvent faire acte de candidature :

- les étudiants titulaires d'une première année de Master en droit, en sciences économiques, en Administration Économique et Sociale (A.E.S.), ou d'un Master I dans les mêmes spécialités.
- les étudiants titulaires d'un autre diplôme, français ou étranger, reconnu comme équivalent, à la condition que leur dossier révèle une aptitude à suivre la formation.

NB : les étudiants non titulaires d'une première année d'un Master français de droit, ou d'une Maîtrise française en droit, devront subir une épreuve écrite préalable à leur inscription portant sur le droit français des obligations (théorie générale, sources, régime juridique).

Candidats retenus :

Pour tous les étudiants, la décision d'inscription sera prise par la direction de l'Institut des assurances de Lyon, après un examen du dossier universitaire et un entretien avec ceux dont le dossier a été présélectionné.

III – Contenu de la formation

La formation est organisée en deux semestres : 1 et 2.

Les unités d'enseignement dénommées « Modules » font l'objet d'une mutualisation des cours entre le Master 2 mention « *Droit des assurances* » parcours « *Droit des assurances* », et le DU « *Droit des assurances* ».

Les unités d'enseignement dénommées « Pôles » représentent les enseignements spécifiques au DU.

Semestre 1

Module 1- Enseignements fondamentaux : Droit des assurances et de la responsabilité civile (UE 1)	
Le contrat d'assurance : régime général	30 h
Les assurances de dommages	20 h
Assurances de personnes	20 h
TOTAL UE 1	70 h
Module 2- Enseignements spécialisés (UE 2)	
Les entreprises d'assurance	10 h
La distribution de l'assurance	15 h
Assurances des professions de santé	12 h
TOTAL UE 2	37 h
Module 3- Anglais de l'assurance (UE 3)	
Anglais juridique	10 h
TOTAL UE 3	10 h
Pôle DU 1 : Aspects pratiques du contrat d'assurance (UE 4)	
Le contrat d'assurance : aspects pratiques	20 h
TOTAL UE 4	20 h
Pôle DU 2 : Approche thématique du contrat (UE 5)	
L'assurance transport	20 h
L'assurance multirisque du particulier	15 h
Assurance vie et gestion de patrimoine	15 h
L'assurance de protection juridique	6 h
Le contrat d'assistance	4 h
TOTAL UE 5	60 h

Semestre 2	
Module 3 (suite) – Anglais juridique (UE 3 - suite)	
Anglais juridique	20 h
Total UE3 (suite)	20 h
Module 4 – Enseignements fondamentaux : Droit des assurances approfondi (UE 6)	
Les assurances collectives	15 h
TOTAL UE 6	15 h
Module 5 – Enseignements spécialisés (UE 7)	
Assurances construction	22 h
Risques et assurances des entreprises	15 h
Assurance automobile	22 h
Droit international privé de l'assurance	10 h
TOTAL UE 7	69 h
Pôle DU 3 : RISQUES spéciaux liés à l'entreprise (UE 8)	
Initiation à la gestion des risques	7 h
Incendie et pertes d'exploitation	15 h
Assurances de responsabilité civile professionnelle	6 h
Protection sociale complémentaire	15 h
Responsabilité et assurance des mandataires sociaux	8 h
TOTAL UE 8	51 h
Pôle DU 4 : Technique de gestion et aspects macroéconomiques des assurances (UE 9)	
Comptabilité des assurances	15 h
Marketing des assurances	12 h
Fonctions techniques et commerciales	8 h
Economie de l'assurance	18 h
Initiation à l'actuariat + Informatique	12 h
Réassurance	20 h
TOTAL UE 9	85 h
Conférences	14 h dont 6h « Méthodologie Partiels »
Mémoire (UE 10)	
TOTAL DIPLOME UNIVERSITAIRE	451 h